

## Article 21 du Règlement

[Français]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN—LE DANGER QUE REPRÉSENTENT LES COLONIES DE PEUPEMENT DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

**M. Claude-André Lachance (Rosemont):** Madame le Président, cette semaine l'État d'Israël célébrait ses 35 ans d'existence. La Communauté internationale, soit au niveau de ses organisations multilatérales comme les Nations Unies, soit au niveau bilatéral, déplore régulièrement l'introduction de colonies de peuplement dans les territoires occupés. Le jour même de la fête du 35<sup>e</sup> anniversaire, une nouvelle colonie de peuplement dans les hauteurs de Naplouse était annoncée par le gouvernement israélien. Je rappelle aux députés que Naplouse est située à plus de 60 kilomètres au nord de Jérusalem, savoir dans un territoire majoritairement occupé par des Palestiniens et par des Arabes. J'aimerais simplement signaler à la Chambre le fait que cette nouvelle colonie de peuplement démontre à quel point il est urgent que les parties en cause, savoir Israël d'une part et les Palestiniens d'autre part, en arrivent le plus tôt possible à une solution négociée afin que les Palestiniens puissent, d'une part, trouver un endroit où vivre et obtenir une citoyenneté qui soit reconnue et que, d'autre part, Israël puisse vivre à l'intérieur de frontières qui soient reconnues et qui soient sûres. Madame le Président, ces colonies de peuplement constituent un élément extrêmement inquiétant de la politique du Moyen-Orient, et j'espère que la Chambre ainsi que le gouvernement indiqueront au gouvernement d'Israël la nécessité de négocier.

\* \* \*

[Traduction]

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE COÛT DE LA RÉNOVATION DES BUREAUX DE LA DIRECTION

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Madame le Président, au début de la semaine, la presse rapportait des propos tenus par le président de la Société canadienne des postes, M. Michael Warren, selon qui les tarifs postaux seront de nouveau relevés à une date encore inconnue. Cette nouvelle en soi ne surprendra personne, je présume, mais quelle n'a pas été ma surprise, cette semaine, de constater que cette même Société affecte plus d'un million de dollars à la rénovation des bureaux de la direction dans l'immeuble Sir Alexander Campbell, à Ottawa. De plus, il semble bien que les appels d'offres seront restreints.

En août dernier, des travaux de rénovation étaient effectués dans les bureaux de l'annexe. En novembre, on a dépensé \$300,000 pour rénover les huitième et neuvième étages et on vient d'approuver un budget de \$424,000 pour réaménager les bureaux de la direction. Il n'y a pas eu d'appels d'offre.

Je faisais remarquer hier que le budget désastreux qui nous est proposé est l'œuvre d'un gouvernement au bout de son rouleau. Et cette usure n'atteint que le ministre des Finances (M. Lalonde) et ses copains. Le cabinet a-t-il donc abandonné tout contrôle sur les opérations gouvernementales ou est-il simplement trop fatigué pour s'en préoccuper?

• (1110)

## L'ADMINISTRATION

CONDAMNATION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James):** Madame le Président, la politique économique du gouvernement démontre clairement qu'il a perdu le nord, si vous voulez, qu'il n'a plus aucun sens de la réalité et qu'il est insensé. Si je dis cela, c'est que le gouvernement refuse de faire face à la réalité. Au lieu de créer des emplois, il a abandonné au secteur privé ses options financières. Au lieu d'essayer d'atteindre le plein emploi, il change la définition de cette expression. Au lieu de changer de politique, il en change la définition.

Madame le Président, le gouvernement voudrait que les Canadiens acceptent ce qui est carrément inacceptable. D'après lui, un taux de chômage réaliste serait de 12.4 p. 100 aujourd'hui, de 10 p. 100 à long terme et, finalement, de 7 ou 8 p. 100.

Le gouvernement fait fi de nos rêves, de nos espérances et de nos valeurs au lieu de les respecter. Il nie ses responsabilités et traite l'économie comme si c'était un phénomène atmosphérique. Il rend les analystes économiques responsables de la conjoncture actuelle au lieu de s'attaquer résolument à nos problèmes.

Pis encore, le gouvernement souffre d'un dédoublement de personnalité: le ministre des Finances (M. Lalonde) refuse de donner des chiffres précis sur les emplois, alors que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) se vante du fait que le budget va en créer environ 300,000. Le gouvernement doit synchroniser son affaire. Il est grand temps de retenir les services d'un psychologue pour que la Chambre retrouve sa raison.

\* \* \*

## LA SANTÉ

LA CONTROVERSE AU SUJET DE L'ADMINISTRATION D'HÉROÏNE À DES MALADES EN PHASE TERMINALE

**M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, il a été énormément question ces derniers temps d'utiliser l'héroïne comme calmant pour les malades en phase terminale. Il ne faut pas oublier que si l'héroïne reste un médicament d'ordonnance que les médecins peuvent toujours administrer à leurs patients, l'importation et la fabrication au Canada en est interdite depuis 1955. Ce sont les autorités canadiennes qui ont, à l'époque, pris cette mesure prohibitive pour respecter les dispositions de la Convention internationale sur le contrôle des narcotiques établie par l'Organisation mondiale de la Santé.

L'usage de cette drogue comme palliatif soulève énormément de controverses. L'avantage de l'héroïne, c'est qu'elle est facile à administrer au moyen d'une aiguille hypodermique. Cependant, bon nombre de médecins refusent d'en donner à leurs patients en phase terminale et préfèrent leur administrer des médicaments par voie buccale.